

Me Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS

Avocat Associé au Barreau de MARSEILLE
43/45 rue Breteuil 13006 MARSEILLE
TEL : 04 13 24 13 64 – i.gadalla@eklar.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE
EN TROIS LOTS DE VENTE

PREMIER LOT DE VENTE
UN APPARTEMENT

situé à MARSEILLE (13006), 130 rue d'Aubagne

SUR LA MISE À PRIX DE 10 000,00 €
Avec faculté de baisse du quart puis de moitié
en cas de carence d'enchère.

DEUXIEME LOT DE VENTE

UN LOCAL portant le numéro 25

situé à MARSEILLE (13003), 13 rue Fortuné Jourdan

SUR LA MISE À PRIX DE 30 000,00 €
Avec faculté de baisse du quart puis de moitié
en cas de carence d'enchère.

TROISIEME LOT DE VENTE

UN APPARTEMENT

situé à MARSEILLE (13015),
10 Boulevard de Letz, 9 Boulevard La Belliarde

SUR LA MISE À PRIX DE 15 000,00 €
Avec faculté de baisse du quart puis de moitié
en cas de carence d'enchère.

VISITE LE JEUDI 23 OCTOBRE 2025 de 15 h à 16 h

L'ADJUDICATION AURA LIEU
LE MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
au Palais de Justice – Salle 8 –
25 rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS MIS
EN VENTE :**

D'après le titre de propriété
PREMIER LOT DE VENTE

A MARSEILLE (13006), 130 rue d'Aubagne dans un immeuble collectif élevé de 5 étages sur rez-de-chaussée, cadastré section 825 A n°217 lieudit 130 rue d'Aubagne, d'une surface de 00 ha 00 a 50 ca.

Lot numéro 3 : un appartement situé au 2^{ème} étage dudit immeuble de type T2 comprenant : un hall, un séjour, une petite chambre, une cuisine, une salle de bains avec WC.

Et les 205/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

D'après le procès-verbal descriptif :

Maître Henri Pierre VERSINI,
Commissaire de Justice à MARSEILLE
a établi le 26 mars 2025, le procès-verbal de description des biens situés 130 rue d'Aubagne 13006 MARSEILLE.

Il s'agit d'un immeuble sécurisé, la porte de l'immeuble étant fermée par une porte métallique anti effraction avec apposition d'un arrêté de mise en sécurité, lisible et visible depuis la voie

publique.

Cet arrêté daté du 12 février 2025, porte le n°2025_00488_VDM où il est possible de lire les mentions suivantes :

En son article 2 :

« L'immeuble sis 130 rue d'Aubagne – 13006 MARSEILLE 6EME est interdit de toute occupation et utilisation à compter de la notification du présent arrêté ».

En son article 3 :

« L'accès à l'immeuble interdit doit être immédiatement neutralisé par tous les moyens que jugerai utile le syndicat des copropriétaires.

Cet accès sera réservé aux seuls experts et professionnels autorisés et chargés de la mise en sécurité ».

Ainsi le lot n°3 n'a pu être visité.

DEUXIEME LOT DE VENTE
DESIGNATION DU BIEN :

Un ensemble immobilier situé à MARSEILLE (13003), 13 rue Fortuné Jourdan, comprenant une grande maison dite « Ancien Château » élevé de 3 étages sur rez-de-chaussée, percée à chaque étage de 5 fenêtres dont l'entrée de l'immeuble se trouve à l'Est.

Elle débute sur la rue Fortuné Jourdan

se dirige vers le Nord, bifurquant ensuite vers l'Ouest par un angle droit et finissant par une impasse sur la cour.

Cadastrée section 811 M n°142 lieudit 13 rue Fortuné Jourdan d'une surface de 00 ha 08 a 96 ca.

Lot numéro 25 : un local n°25 faisant partie du groupe C de l'immeuble, consistant en une construction élevée d'un étage sur rez-de-chaussée, comprenant :

Au rez-de-chaussée, une cuisine éclairée par une porte fenêtre donnant sur la cour avec placard, un salon éclairé par une fenêtre donnant sur la cour, une montée d'escalier donnant accès à l'étage.

Au premier étage, une chambre éclairée par une fenêtre donnant sur la cour, un salon éclairé par une fenêtre donnant sur la cour.

Et les 40/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

D'après le procès-verbal descriptif :

Maître Henri Pierre VERSINI,
Commissaire de Justice à MARSEILLE
a établi le 26 mars 2025, le procès-verbal de description des biens et droits immobiliers situé 13 rue Fortuné Jourdan 13003 MARSEILLE.

Ce logement comprend au rez-de-chaussée un séjour avec coin cuisine, ainsi qu'une salle d'eau indépendante, puis un escalier distribue deux pièces à l'étage.

Les lieux sont occupés par des locataires.

Le syndic de la copropriété est le Cabinet ELYOTT IMMOBILIER, situé 82 rue Jean Rameau 13012 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage des lieux établi par Monsieur NASRATY le 26 mars 2025 conclut à une superficie habitable de 31,96 m².

TROISIEME LOT DE VENTE

DESIGNATION DU BIEN :

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE (15015), 10 Boulevard de Letz, 9 Boulevard La Belliarde, cadastré section 902 E n°98 lieudit 9 BD LA BELLARDE d'une surface de 00 ha 26 a 54 ca :

Lot numéro 14 : Un appartement à l'étage du bâtiment principal au centre nord comprenant actuellement une grande pièce à usage de salle à manger, et une cuisine américaine, une salle d'eau avec water-closet.

Cet appartement a la jouissance exclusive de la partie de terrain portant sur le plan annexé au règlement de copropriété ci-après visé portant le même numéro et situé dans la partie nord de la propriété.

Et les 37/1000èmes de toutes les parties de la construction.

Et les 80/1000èmes du terrain.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Henri Pierre VERSINI,

Commissaire de Justice à MARSEILLE a établi le 26 mars 2025, le procès-verbal de description des biens situé 10 Boulevard de Letz et 9 Boulevard La Belliarde 13015 MARSEILLE.

Ce logement comprend un vaste séjour avec coin cuisine ainsi qu'une salle de bains indépendantes avec WC.

Les lieux sont inoccupés.

Le certificat de mesurage des lieux établi par Monsieur NASRATY le 26 mars 2025 conclut à une superficie habitable de 29,10 m².

Le syndic de la copropriété est le Cabinet GESPAC IMMOBILIER, situé 95 rue Borde 13417 MARSEILLE CEDEX 8.

La présente vente est poursuivie à la requête de :

La **SCP JP LOUIS-A. LAGEAT**, mandataires judiciaires, mission conduite par Maître Jean-Pierre LOUIS, Mandataire judiciaire à la sauvegarde, au redressement et à la liquidation des entreprises, domicilié en son étude située 30 Cours Lieutaud 13006 MARSEILLE, Agissant en qualité de mandataire liquidateur de [REDACTED]

A ces fonctions nommé par jugement de conversion de la procédure de redresse-

ment judiciaire en liquidation judiciaire rendue le 22 janvier 2025 (RG n°24/11691), Ayant pour avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 euros établi à l'ordre de Maître Jean-Pierre LOUIS.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<https://www.eklar.com> du Cabinet de Me Thomas D'JOURNO, Avocat au Barreau de MARSEILLE

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 rue Breteuil 13006 MARSEILLE – Tél : 04.13.24.13.64 – i.gadalla@eklar.com

- Au **Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE** – 25 rue Edouard Delanglade 13006 MARSEILLE du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Marseille le 15 septembre 2025

Me Thomas D'JOURNO
Avocat